

Puigdemont en Belgique, une affaire qui pourrait durer jusqu'en février 2018

De procédure en procédure, l'équipe de Puigdemont exilée à Bruxelles pourrait bien jouer la montre face au mandat d'arrêt qui pèse sur elle, en attendant les élections du 21 décembre.

ARTHUR SENTE

Ce dimanche, Carles Puigdemont et ses quatre ministres en exil se sont rendus à la Justice belge avant d'être remis en liberté sous condition après un interrogatoire qui a duré près de 10 heures. Libres, donc, à quelques conditions près: une interdiction de quitter le territoire belge couplée à l'obligation de se loger à une adresse fixe et de se présenter «personnellement» à toute convocation de la Justice et de la police.

Accusés par la Justice espagnole de «sédition, rébellion et détournement de fonds publics», le président destitué de la Catalogne et ses hommes font l'objet d'un mandat d'arrêt européen (MAE), sur lequel la Chambre du Conseil belge a maintenant le devoir de statuer. L'agenda judiciaire qui se profile, entre un probable renvoi en appel et un possible pourvoi en cassation, pourrait bien s'étendre jusqu'à janvier 2018, voire février dans le plus large des scénarios, qui prévaudrait uniquement pour un cas de force majeure.

Un scénario qui pourrait en tout cas bien profiter à l'équipe de Puigdemont, qui a tout intérêt à jouer la montre en attendant les élections annoncées par le gouvernement de Mariano Rajoy pour le 21 décembre prochain. Des élections auxquelles l'ex-président catalan compte bien se présenter et pour lesquelles les partis indépendantistes figurent, selon les derniers sondages espagnols, en tête des intentions de vote.

Voici donc le calendrier (fictif)

d'une échappée belge des Catalans dont la durée serait poussée à son paroxysme.



Emission du MAE par la justice espagnole

L'extradition n'existant plus entre les Etats membres de l'UE, c'est la règle du mandat d'arrêt européen qui prévaut depuis 2004. Dans la procédure, la personne visée est privée de liberté après réception du MAE puis est entendue dans les 24 heures par un juge d'instruction.

Tout cela correspond bien à l'épisode observé ce week-end, avec l'émission d'un mandat d'arrêt ce vendredi 3 novembre par la Justice espagnole suivie d'un placement sous mandat d'arrêt belge, d'un interrogatoire puis d'une remise en liberté du leader séparatiste par un juge d'instruction.



Décision de la Chambre du Conseil

Selon la procédure en vigueur, une fois le MAE reçu, la Chambre du Conseil du pays receveur doit elle-même statuer sur l'exécution du mandat. «En principe, la décision sur l'exécution du MAE est prise par la Chambre du Conseil dans les 15 jours», explique le cabinet du ministre de la Justice Koen Geens.

En l'occurrence, on apprend hier que Puigdemont et ses comparses étaient attendus en audience le 17 novembre prochain. La Chambre du Conseil devrait donc a priori statuer le lendemain au plus tard. Si la décision est prise d'exécuter le

MAE, les personnes visées devront en principe être remises aux autorités espagnoles dans les 10 jours.



Arrêt de la cour d'appel

Mais l'aventure catalane pourrait très bien ne pas s'arrêter là. En effet, tant Puigdemont et ses ministres que le parquet de Bruxelles pourraient décider de faire appel à une possible mise en exécution du mandat d'arrêt européen.

Ils auraient alors 24 heures pour faire appel devant la chambre des mises en accusation, qui disposerait alors d'un nouveau délai de 15 jours pour prendre sa décision, suivi d'un nouveau délai de 10 jours pour une mise à exécution en cas d'arrêt favorable.



Décision de la cour de cassation

Après cela, l'option d'un pourvoi en cassation reste malgré tout envisageable. Là aussi, le délai de dépôt est de 24 heures.

La cour aurait ensuite 15 jours pour éventuellement casser la décision de la chambre des mises en accusation.



Elections en Catalogne

C'est un élément clé à prendre en considération dans cette affaire: des élections se tiendront en Catalogne le 21 décembre prochain. Or, on le sait, le président destitué a déjà fait part de ses intentions de se représenter, chose sur laquelle la décision de justice attendue en Belgique aura

évidemment un impact.



Renvoi en première instance et décision finale

Et que se passerait-il en cas de succès du pourvoi? «Si la cour de cassation, ce qui est rarissime en la matière, invalidait l'arrêt de la chambre des mises en accusation, on refixerait directement une autre chambre des mises en accusation, la même avec d'autres magistrats», explique Pierre Chomé, avocat pénaliste et chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles. Cette ultime étape (dans la théorie du moins) aurait pour effet de relancer la machine judiciaire pour 15 jours encore, dernière limite. «Il faut que la procédure soit remise dans les 60 jours», continue l'avocat.



Cas de force majeure

Encore que... La loi prévoit également que ce délai de 60 jours puisse être étendu à 90 jours «en cas de circonstances exceptionnelles», rappelle le cabinet du ministre Geens. Des circonstances synonymes alors d'un «cas de force majeure» comme, par exemple, une grève des magistrats qui causerait des retards dans la procédure.

Quid enfin d'un ultime recours européen? «Celui-ci est non-suspectif», affirme Pierre Chomé. Il n'aurait donc aucun effet sur le renvoi de Puigdemont devant la Justice espagnole, si telle était la décision que devraient prendre les instances judiciaires belges.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

PUIGDEMONT POURRA ÊTRE CANDIDAT

Malgré sa situation légale pour le moins compliquée, Carles Puigdemont, le président déchu de l'exécutif catalan, a été élu dimanche par son parti (PdeCat) tête de liste d'une éventuelle coalition indépendantiste unitaire. **L'ancien responsable est en effet éligible jusqu'à la décision de la justice espagnole.** C'est le cas aussi pour les autres «ministres» catalans, y compris ceux en prison. Vendredi, Puigdemont annonçait dans une interview à la RTBF pouvoir faire campagne de Bruxelles «car nous sommes aujourd'hui dans un monde globalisé».

Sur quelle liste? La Gauche républicaine de Catalogne (ERC), dont le chef de file et ancien vice-président catalan, Oriol Junqueras, est en prison préventive à Madrid avec sept conseillers de la Généralité (exécutif catalan), propose une liste unitaire, mais elle inclurait les anticapitalistes et ultra séparatistes de la Candidature d'Unité Populaire (CUP) ainsi que les sympathisants de la mouvance de Podemos, une idée à laquelle le PdeCat (le parti de Puigdemont) s'oppose.

Puigdemont a choisi de se réfugier à Bruxelles, a raconté hier son avocat à la radio catalane, afin de «maintenir sa capacité à

articuler un récit jusqu'aux élections (régionales du 21 décembre), ce qu'il n'aurait pu faire en Espagne». Dans un article d'opinion publié dans le «Guardian», Puigdemont parle d'une «offensive judiciaire brutale», d'«empriisonnement de masse», et de «criminalisation» des responsables indépendantistes. Un candidat en fuite poursuivi par la justice; des indépendantistes qui n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente pour une liste unique; un contexte d'extrême volatilité dans lequel les sondeurs ont du mal à faire des pronostics: les élections catalanes que le gouvernement de Mariano Rajoy avait convoqué

pour essayer de résoudre la crise catalane s'annoncent imprévisibles.

«Nous sommes dans une situation où tout est possible», reconnaît Jose Miguel de Elias Hernandez, chercheur de l'institut de sondage Sigma Dos, qui prévoit tout de même une perte de vitesse des électeurs favorables à l'indépendance, qui ne seraient plus que 33,5% (contre 44,4% en 2015).

ISABELLE PIQUER, À MADRID

Echanges musclés entre ministres belges et espagnols

La passe d'armes entre les politiciens belges et le PP de Mariano Rajoy entamée ce week-end s'est prolongée tout au long de la journée de lundi. Charles Michel reviendra sur le sujet mercredi.

Didier Reynders a eu beau plaider hier matin au micro de Bel-RTL pour que le petit monde politique belge laisse à la Justice la main sur le dossier catalan, rien n'y a fait: la journée de lundi fut à nouveau marquée par de nouvelles déclarations politiques à propos du sort réservé à Carles Puigdemont et ses 4 ministres destitués. La cible principale de ces attaques: le parti du Premier ministre espagnol Mariano Rajoy, le Partido Popular (PP).

Ce week-end, Elio Di Rupo et Jan Jambon ont ouvert le bal. *«Je combats la politique de Puigdemont, mais je serais très choqué si la Justice belge le mettait en prison»*, déclarait le premier, accusant au passage le Premier mi-

nistre espagnol Mariano Rajoy de se comporter en *«franquiste autoritaire»*.

La réponse du PP n'a pas tardé: *«J'espère qu'il (Elio Di Rupo, NDLR) sait parfaitement que le régime franquiste appartient au passé et que l'Espagne est une démocratie où prévalent la loi, l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs et le respect des droits du peuple.»*

Le ministre de l'Intérieur, n'a pas été moins critique vis-à-vis du pouvoir central espagnol en déclarant: *«Je me demande ce que l'Europe attend pour se prononcer. La même chose se produirait en Pologne ou en Hongrie, je pense qu'il y aurait d'autres réactions.»* Ce à quoi le PP a répliqué que la N-VA était connue pour ses antécédents xénophobes et à l'encontre de l'égalité entre les personnes.

Charles Michel attendu au tournant

Suite à ces déclarations, le président de la N-VA Bart De Wever s'est aussi invité dans la surenchère. *«Sur la pré-*

histoire d'un parti, le Parti populaire devrait vraiment se taire, a-t-il répliqué, évoquant la période franquiste au micro de la VRT. Beaucoup de gens de ce régime sont encore responsables dans ce parti, qui ne semble apparemment pas avoir retenu beaucoup de leçons du passé.»

Tout au long de la journée, les critiques ont également plu du côté de

la secrétaire d'Etat en charge de la Lutte contre la pauvreté Zuhair Demir (N-VA également) ou encore de l'ex-ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht (Open Vld).

À propos de cette crise qui génère son lot de remous à Bruxelles, Charles Michel ne s'est, par contre, plus exprimé publiquement depuis le 31 octobre, date à laquelle Carles Puigdemont est arrivé en Belgique. Il avait alors affirmé que son gouvernement n'avait entrepris aucune démarche en vue de l'arrivée du président catalan et assuré que celui-ci disposerait des mêmes droits que

chaque citoyen européen, ni plus, ni moins. Cependant, face au flot de déclarations venant de tous bords, il a été annoncé que le Premier ministre répondrait aux questions des

parlementaires sur le sujet en commission de l'Intérieur à la Chambre, ce mercredi.

200 bourgmestres catalans à Bruxelles

Parallèlement, 200 bourgmestres catalans ont annoncé qu'ils comp- taient se rendre à Bruxelles ce mardi dans le cadre de la crise qui touche leur région. L'objectif: plaider leur cause et s'expliquer «eux-mêmes» sur la situation. Une plainte du parquet espagnol vise en effet plusieurs centaines de politiciens locaux catalans qui ont collaboré à l'organisation du référendum du 1^{er} octobre. Cet aller-retour d'un jour qui sera également l'occasion d'aborder la violence policière, judiciaire et politique.

A. ST. AVEC BELGA